

MAÎTRE AZZI L'A
RÉAFFIRMÉ HIER
**La réconciliation
nationale fait
partie des droits
de l'homme**



Maître Merouane Azzi a souligné, hier, au forum d'*El Moudjahid*, qu'en matière de droits de l'homme en Algérie, la première évaluation permet de dire qu'il reste beaucoup à faire, surtout en ce qui concerne les mentalités. Les textes de loi ont connu depuis quelques années de grandes améliorations, et la législation algérienne permet aux citoyens de jouir de tous les droits. Les lois de base ont été revues ces quatre dernières années. Mais le hic réside dans l'application sur le terrain. Dans de nombreux cas, les décisions de justice ne sont pas appliquées. A ce titre, il a cité l'exemple de travailleurs licenciés qui se voient confrontés à l'Administration qui refuse de les réintégrer allant à contresens de la justice. Et en minimisant les décisions de justice. Maître Azzi Merouane qui a énormément travaillé sur le dossier de la réconciliation nationale estime que cette dernière fait partie des droits de l'homme. L'avocat qui préside la cellule de suivi de l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale a rappelé que durant la décennie rouge, l'Algérien ne disposait pas d'un droit des plus élémentaires, en l'occurrence le droit à la vie. Aujourd'hui, avec la paix et la sécurité retrouvées, le citoyen aspire à autre chose. Et c'est légitime. Le juriste a également évoqué les nouvelles lois qui protègent les présumés coupables. A ce sujet, il dit que pas plus tard que la semaine dernière, un citoyen a été gardé dans un commissariat 24 heures sans motif. Jugeant la décision de l'officier injuste et injustifiée, il a introduit une plainte. Et il a eu gain de cause. L'officier a été sanctionné. Un fait qui mérite d'être relaté, car cela signifie qu'un grand pas a été franchi. Il faut dire que beaucoup, en évoquant les droits de l'homme, pensent systématiquement à tortures et autres dépassements, mais, en réalité, le droit, ce n'est pas seulement être protégé des supplices mais c'est aussi l'accès à la santé, à l'éducation, au logement... C'est cela la culture des droits de l'homme.

Nora C

El Moudjahed
11.12.2011